-

Procès-verbal du 13 novembre 2024; 19h00

Assemblée Générale Annuelle

Complexe Multisport – 85 rue Grignon

1. Ouverture de l'assemblée

RÉSOLUTION 2411 - 269 - Il est proposé par Louise Demers secondé par Robert Lafrenière de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19h06.

2. Mot de bienvenue du président

Robert Lafrenière souhaite la bienvenue à tous. Il nous présente brièvement son rapport du président concernant notre année 2024.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Robert fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2411 – 270 – Pierre Asselin propose l'adoption de l'ordre du jour et Claude Talbot seconde.

4. Vérification du quorum

Selon nos règlements généraux, les membres actifs présents à l'ouverture de l'assemblée générale forment le quorum. La feuille de présences est donc ajoutée à la suite du P-V. 68 membres sont présents incluant les membres du C.A.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 novembre 2023

RÉSOLUTION 2411 – 271 – Robert Lafrenière propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 novembre 2023. Mario Marcoux seconde.

6. Rapport annuel des activités

Louise Demers fait le rapport des activités passées au cours de l'année. Voir feuille jointe au procès-verbal.

7. Mot du régisseur de la ville de Saint-Eustache

Vincent Perron nous présente son rapport de régisseur. Il cède ensuite la parole à Mélanie Lesage qui ajoute des informations pertinentes.

8. Dépôt et adoption des états financiers au 30 septembre 2024

Michel Allaire présente le rapport financier de l'année. On est en bonne posture financière.

RÉSOLUTION 2411 - 272 – Il est proposé par Ginette Girard et secondé par Danielle Lafrenière l'adoption des états financiers.

9. Dépôt du budget prévisionnel 2025

Michel Allaire explique le budget prévisionnel en spécifiant qu'il peut varier puisque c'est du prévisionnel. On ne sait pas quel montant on aura en subvention entre autres.

RÉSOLUTION 2411 - 273 – Il est proposé par Pierre Asselin et secondé par Daniel Doiron, l'adoption du budget prévisionnel pour l'année 2025.

10. Entérinement des modifications des règlements généraux

RÉSOLUTION 2409 - 259 *– Il est proposé que le point 1.2 des règlements généraux soit modifié par : Le siège social est établi à Saint-Eustache au 230 Arthur Sauvé, J7R 2H9.*

RÉSOLUTION 2410 – 266 *– Il est proposé d'amender le point 2.3 des règlements généraux qui se lirait comme suit : Les membres du Conseil d'Administration ne paient pas la cotisation annuelle du Club.*

RÉSOLUTION 2410 - 267 *– Il est proposé d'amender le point 3.2 d) qui se lirait désormais comme suit : Le vote se prend par scrutin secret parmi les membres actifs présents à l'Assemblée générale.*

RÉSOLUTION 2411 - 274 – La modification aux règlements généraux a été proposée par Marc Quevillon, secondée par Réjean Nadon et entérinée par l'Assemblée générale.

11. Élections

a) Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

RÉSOLUTION 2411 - 275 – Il est proposé par Robert Lafrenière de nommer Mélanie Lesage comme présidente d'élection. La proposition est secondée par Michel Allaire. Il est proposé par Caroline Dufault de nommer Réjean Nadon comme scrutateur. Benoit Lamarre seconde.

b) Élection d'un (e) président (ente)

Marie-Josée Bélanger propose Louise Demers. Chantal Bélisle seconde. Louise décline.

Lise Sabourin propose Marc Quevillon secondé par Ginette Girard. Marc accepte.

Marc Quevillon est élu par acclamation.

c) Élection d'un (e) secrétaire

Hélène Cardinal propose Louise Demers. Chantal Bélisle seconde. Louise accepte.

Réjean Nadon propose Gilbert Parizeau. Gilbert accepte.

On passe donc au vote secret. Louise Demers est élue par majorité.

d) Élection d'un (e) directeur (trice)

Lise Pelletier propose Sylvain Larivière. Sylvie Demers seconde. Il se désiste.

Lise Sabourin propose Raymond Barry. Réjean Nadon seconde. Il se désiste.

Lénia Vidal propose Chantal Bélisle. Yves Beauchemin seconde. Elle accepte.

Danielle Lafrenière propose Danielle Bergeron. Louise Barrette seconde. Elle se retire.

Chantal Bélisle est élue par acclamation.

e) Annonce du nouveau conseil d'administration; Marc Quevillon au poste de président; Louise Demers au poste de secrétaire; Chantal Bélisle au poste de directrice.

RÉSOLUTION 2411 - 276 – Il est proposé par Marie-Josée Bélanger la fermeture de la période d'élection. La proposition est secondée par Réjean Nadon.

12. Objectifs généraux du Club pour 2025

Louise Demers présente les objectifs et moyens proposés pour les atteindre. Voir le document joint au procès-verbal.

13. Questions et suggestions des membres

Norbert Lalande demande si l'ancienne piscine de ESP, présentement en rénovation, pourrait devenir éventuellement un gymnase pour le pickleball. Vincent Perron explique qu'ils y ont songé. Ils seront en pourparlers avec la commission scolaire et fera un suivi.

Stéphane Laramée demande si les nouveaux terrains près de ESP seront dédiés au Club. La réponse est positive bien qu'à date, aucune discussion n'a été prise par le C.A. à ce sujet.

Gilbert Parizeau demande si la ville a l'intention d'organiser les terrains pour avoir des filets règlementaires. Vincent explique que les poteaux ont tous été remplacés pour être placés suivant les règles et que les filets seront tous remplacés au printemps. Norbert Lalande demande si les poteaux et filets des nouveaux terrains seront réglementaires. Oui, pour les nouveaux terrains, les espacements des poteaux et les filets ont été pris en compte.

Pierre Asselin explique qu'il a reçu un courriel de la Fédération et demande s'il doit payer la facture expliquant qu'il a été inscrit par le Club. Robert Lafrenière explique que GORMS est nouveau et que le courriel envoyé directement est une confirmation, mais ne devrait pas être une facture. Le tout devrait être ajusté éventuellement.

Raymond Barry demande à la ville s'il est possible de faire ajouter la ligne de ZAC règlementaire sur les terrains dans les écoles. Il suggère que les heures du samedi puissent être de 8h à 10h puis de 10h à midi plutôt de commencer à 9h pour finir à 14h. Vincent Perron et les membres du C.A. prennent note. À suivre.

Réjean Nadon demande s'il y a quelque chose à faire avec le plancher du CMS. Vincent Perron nous explique qu'ils ont identifiés les zones les plus critiques pour procéder à des réparations de collage en attendant que le plancher soit refait, ce qui fait partie des futurs travaux que la ville devra entreprendre. Par contre, rien n'est encore déterminé par rapport à un calendrier de travaux. Il demande aussi la différence entre drill et formation. Louise Demers explique que le drill est de la pratique d'un mouvement en particulier pour l'améliorer et qu'il se fait de manière répétitive contrairement à la formation qui enseigne la manière et la raison d'effectuer un coup (par exemple le troisième coup) qui pourra ensuite être pratiquer en drill et pendant les matchs récréatifs. Finalement, il souhaiterait qu'on prenne des formateurs parmi les gens de notre Club quitte à la rémunérer. Chantal Bélisle explique que lorsque ça a été donné, ce fut profitable.

Kimberlee Lessard demande s'il serait possible d'installer des abreuvoirs près des terrains extérieurs. Vincent Perron le prend en note.

Yves Beauchemin soulève la problématique que les planchers de ESP sont très glissants et poussiéreux. Un suivi sera fait auprès de la direction par les gens de la ville affectés au dossier pickleball.

Marc Quevillon questionne les membres à savoir quels seraient leurs besoins pour le drill. La formule des samedis étaient excellentes selon Lise Pelletier, en disant qu'il est important de le faire par niveaux et par thème. Claude Talbot en profite pour expliquer qu'il y a des formations offertes par Pickleball Canada pour devenir entraineur. C'est un peu cher, mais ça vaut la peine.

Chantal Bélisle propose que dans certaines catégories on puisse faire des matchs moins longs (ex; match de 9 points) pour diminuer le temps d'attente. Lise Sabourin parle de la technique du « rallye scoring » qui fait en sorte que tous les points comptent (point quand on est au service ET quand on contre un point) donc, les matchs sont plus courts. Louise Demers ajoute qu'on peut aussi décider de sortir à 4 plutôt qu'à 2 en séparant gagnants et perdants. Les remplacements sont donc plus rapides aussi.

14. Varia :

a) Dernier discours de Robert Lafrenière; Robert profite que ce soit sa dernière réunion en tant que président sortant pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à la formation du Club et par la suite, à son bon fonctionnement. Il remercie chaque membre ayant fait partie du C.A. ainsi que les gens de la ville qui travaillent activement et en équipe avec le C.A. du Club.

15. Fermeture de l'assemblée

RÉSOLUTION 2411 - 277 – Louise Demers propose la levée de l'assemblée. Secondé par Michel Allaire.

Louise Demers

Secrétaire du Club de pickleball Saint-Eustache

CLUB DE PICKLEBALL SAINT-EUSTACHE

Liste de présences; 68 personnes

Robert Lafrenière
Louise Demers
Claude Lapierre
Mario Marcoux
Ernest Normand
Diane Charlebois
Solange Martineau
Sylvain Pichette
Edith Roy
Caroline Nadeau
Réjean Martin
Lucie Cardinal-Lalande
Sylvain Larivière
Frédéric Lalande
Stéphane Laramée
Juan Antonio Berra
Benoit Lamarre
Danielle Dupuis
Hugues Lessard
Stéphanie Arsenault
Martine Leroux
Gilbert Keighan
André Mainville

Danielle Lafrenière
Michel Allaire
Marc Quevillon
Richard Gaulin
Richard Guay
Hélène Cardinal
Carole Gendreau
Marie-Josée Bélanger
Céline Vincent
Caroline Dufault
Sylvie Piché
Norbert Lalande
Serge Pépin
Louise Barrette
Marc St-Laurent
Sylvie Pratte
Raymond Barry
Jacinthe Papineau
Lise Sabourin
Sylvain Steingue
Chantal Bélisle
Jean-Luc Dupré
Simon Henneuse

Martine Monette
Danielle Bergeron
Ginette Girard
Lenia Vidal
Donald Leblanc
Pierre Asselin
Lise Pelletier
Richard Plante
Réjean Nadon
Gilbert Parizeau
Renée Lanthier
Daniel Doiron
Claude Talbot
Jean Desforges
Michel Thibault
Sylvie Demers
Daniel Métayer
Sylvain Larouche
Donald Rondeau
Yvan Saucier
Yves Beauchemin
Kimberlee Lessard

Rapport d'activités pour 2024

Janvier – Février

On débute l'année en acceptant plusieurs nouveaux membres. Le Club passera de 130 à 175 assez rapidement. On procède à l'initiation des joueurs (en plusieurs groupes différents). À ESP, les mardis soir continuent avec les thématiques qui avaient été fort populaire à l'été 2023 (drill, jeu à l'échelle, match programmé sont au programme. Le samedi matin, on offre aussi une période de drill et nos 4 terrains sont toujours plein! On remplace les cartons ondulés qui séparent nos terrains par des panneaux fabriqués par deux de nos membres. On procède à l'évaluation des joueurs pour organiser un groupe de joueurs avancés.

Mars - Avril

Les terrains intérieurs continuent d'être extrêmement occupés. On a négocié avec la ville pour obtenir d'autres plages horaires. On obtient les vendredi et dimanche en ajout à l'école Terre des Jeunes. On utilisera le dimanche pour les débutants. On obtient aussi une période du dimanche au CMS qui est fort occupée aussi. À cause de l'affluence à ESP, on est obligé de cesser le drill du samedi matin. Un de nos membre fabrique un nouveau support à raquette, affluence oblige!

Mai

On recommence le jeu extérieur. Une formation d'assistant-entraineur est offerte en vue d'offrir des cours aux jeunes au cours de l'été. 8 membres s'inscrivent à cette formation donnée par Auristela Echeverria.

Juin

On fait le célèbre Méli-mélo. 64 joueurs sont présents pour notre tournoi amical annuel. Cette année, il sera suivi d'un souper à la cabane à sucre Farsa. 80 personnes s'inscrivent. C'est France Morin, une de nos membres qui porte le chapeau de cette organisation qui se veut sociale. La fête est un grand succès!

Juillet - Août

Les cours d'été aux jeunes qui devaient avoir lieu sont annulés car il n'y a pas assez d'inscriptions. Il faudra s'organiser différemment l'an prochain pour attirer la jeune clientèle! Les lumières extérieures sont enfin ajustées sur les terrains permanents … sont-ils corrects …

Création d'une ligue inter-cité pour les 3.0-3.5

On doit s'ajuster avec la nouvelle loi 125 (politique de confidentialité). Il est difficile de nommer une seule personne responsable. Pour les ligues, pour les tournois, etc, il devient difficile de ne pas avoir les coordonnées des membres. Robert Lafrenière travaillera sur l'organisation de cette politique pour le Club. Elle sera déposée sur le site web. Il faudra aussi trouver une solution pour qu'à l'inscription, les gens cochent comme quoi ils acceptent que soient transmis les coordonnées aux personnes responsables du Club.

Septembre - Octobre

Notre tournoi Robert Lafrenière fait fureur cette année. 128 inscriptions. Une fin de semaine réussie!

On planifie aussi les inscriptions pour octobre plutôt que décembre pour faciliter aux gens l'inscription dans les tournois.

On planifie le retour au jeu intérieur avec la possibilité d'augmenter nos périodes de jeux. Dans le même ordre d'idée, on offrira les mêmes périodes de jeux au CMS, soit les lundi, mercredi, vendredi et dimanche. On conserve aussi la période du dimanche à Terre des Jeunes pour les débutants.

On se voit attribuer une plage horaire élargie à ESP les samedis matin. Pour maximiser cette plage horaire, qui est notre plage la plus occupée, on décide de bâtir des critères de compétences clairs et de séparer le Club en différents groupes selon leur niveau pour jouer 2 heures par semaine à ESP. Soit entre 9h et 11 h par niveau – entre 11h et 13h par niveau – 13h à 14h pour tous. Cela nous permettre de doubler la capacité de joueurs à ESP les samedis. Début 2 novembre.

On se prépare pour notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le 13 novembre. 3 postes seront en candidature pour le C.A.; président, secrétaire et directeur.

Les réalisations du Club en 2024

- Augmentation du nombre des membres de 130 à 180
- Dû à l'occupation des terrains intérieurs, la ville nous trouve de nouvelles plages horaires dans les différentes écoles ainsi qu'au CMS.
- Proposer des drills de jeu par niveau
- Continuité du modèle de ligue plus inclusif (thématiques)
- Construction d'un nouveau support à raquettes et d'un mur anti-balles
- On cible des joueurs comme groupe avancé pour leur permettre de jouer entre eux une fois par semaine.
- Formation de 8 joueurs comme assistant-entraineur en vue des cours d'été qu'on souhaite offrir aux jeunes.
- 64 joueurs pour notre Méli-Mélo annuel qui est un succès.
- Organisation d'un souper social pour le Club qui fut un grand succès avec 80 personnes présentes.
- Participation à des ligues compétitives (Action Pickleball; Inter cité niveau 3.0-3.5 et niveau 3.5 plus).
- Encore une grande participation à des tournois de niveaux variés.
- Tournoi R.L. qui a connu une augmentation de la participation dans tous les niveaux de jeux en permettant de créer des pools par niveau
- Construction de 6 nouveaux terrains extérieurs qui ouvriront en 2025.
- Placer les joueurs en catégories pour favoriser plus de plaisir et plus de « challenge » pour tous.

Constatations

- Suite à l'ouverture des terrains permanents en 2023, on constate que la popularité du pickleball dans la population de Saint-Eustache et d'ailleurs en 2024, continue d'augmenter de façon exponentielle

Nos craintes

> 8 terrains permanents disponibles en tout temps vs le retour au jeu intérieur avec des plages horaires plus tardives. On s'attend encore à avoir moins d'inscriptions à ESP et que les petites écoles sont plus remplies.

> On prend donc la décision de créer des critères de compétences clairs puis de former des groupes par niveau ce qui permettra aux joueurs de jouer avec d'autres de leur calibre au moins une fois par semaine. Cela permettra aussi de maximiser la période de jeu du samedi qui est la plus populaire.

Les besoins

- Offrir la possibilité aux joueurs d'avoir des périodes de drill
- Offrir la possibilité aux joueurs d'avoir de la formation
- Créer des sous-comités pour dégager un peu le C.A. des grandes organisations (thématiques, tournois, événement social, etc.)

Les réalisations visées en 2025

OBJECTIFS

1- Continuer de promouvoir et de favoriser l'aspect social du Club (esprit de camaraderie, d'entraide, de bénévolat, de plaisirs, etc.).
2- S'assurer de garder nos joueurs (débutants, intermédiaires et avancés) en leur offrant des activités à leur niveau.
3- Atteindre 225 membres (et plus) en 2025.
4- Offrir des périodes de drill.
5- Offrir des formations par niveau.
6- Développer le volet jeune.

ACTIVITÉS MISES EN PLACE POUR L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

- Créer des critères de compétences clairs et faciles à comprendre
- Procéder à l'évaluation de nos joueurs (et le faire en continu)
- Favoriser des périodes de jeux pour chaque niveau
- Continuer de favoriser des thématiques par catégorie
- Offrir des périodes de drill pour chaque niveau
- Organiser des périodes de formation par niveau
- Continuer de faire partie de la ligue « Action pickleball » pour les avancés et pour les intermédiaires
- Augmenter le bassin de joueurs
- Organiser un party de groupe au printemps
- Organiser le tournoi annuel à la fin de l'été et un tournoi méli-mélo quelque part au cours du printemps
- Solliciter les jeunes et les professeurs d'éducation physique dans les écoles pour offrir des cours de pickleball à l'été
- Organiser des sous-comités pour prendre en charge certaines activités du Club.